

Chaingy

ECHOS

**UNE NOUVELLE
PISTE CYCLABLE !**

Le Conseil Municipal 2020-2026

**BUDGET ET ORIENTATIONS
BUDGÉTAIRES 2020**



104

JUILLET 2020





L'équipe municipale a débuté son mandat par un combat

Alors que les premiers cas d'infection avec le SRAS-Covid-19 avaient débuté dès novembre ou décembre, notre pays a décidé le 14 mars la fermeture de tous les lieux publics, dont les écoles et tous les commerces non indispensables. Cependant, l'élection municipale a été maintenue et le 15 mars vous avez été nombreux à apporter votre vote et donc votre soutien à la nouvelle municipalité et je vous en remercie.

Par la suite, cette équipe n'a pas eu d'existence légale puisqu'elle n'a été « installée » que le 26 mai. Cependant, elle s'est engagée tout de suite à votre service avec quelques membres de la municipalité précédente afin d'apporter son aide pendant cette période difficile pour notre pays.

En effet, grâce à eux et au dévouement du personnel, notre commune a su gérer excellentement les difficultés.

Des mesures en faveur des Cambiens

Parmi les multiples décisions nécessaires, la première étape a été de fournir gracieusement aux soignants les équipements de protection indispensables. La seconde a permis d'accueillir les enfants privés d'école dont les parents luttent contre l'épidémie et de recenser toutes les personnes en difficulté pour leur apporter le nécessaire. Elle a aussi veillé à fournir l'équipement utile au maintien des activités indispensables. La troisième enfin a permis d'équiper en masques de protection la population sitôt qu'il a été possible de s'en procurer.

Bien d'autres mesures ont été décidées comme, par exemple, la suspension des loyers pour les commerces sans activité, les infirmières, kinésithérapeutes, paramédicaux locataires de la commune. Par ailleurs, nous avons mis en place le télétravail du personnel administratif et assuré la protection des agents techniques.

« Faire ce qui était utile et le faire sans attendre »

Nous étions guidés par deux principes fondamentaux : faire ce qui était utile et le faire sans attendre. La lutte contre une telle épidémie nécessite l'engagement de tous et des décisions fermes et rapides. Pour ce faire, j'ai systématiquement réuni ou interrogé les personnes concernées dans des délais courts afin d'expliquer les motivations de mes décisions. Ainsi, c'est dans le consensus que les différents arrêtés ont été pris et respectés, comme, par exemple, les fermetures et ouvertures des écoles.

La maladie a touché en mars une trentaine de Cambiens

Ce nombre n'est qu'une estimation car je n'ai reçu aucun élément statistique de la part des services préfectoraux et essuyé un refus de l'Agence Régionale de Santé lorsque je l'ai sollicitée. Elle ne s'est pas étendue, peut-être grâce à ces mesures et surtout leur respect par vous et par nos services.

Je dois donc un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués dans cette bataille : **aux Cambiens pour leur comportement exemplaire et leur aide matérielle, au personnel communal, aux enseignants, à ceux de mes collègues disponibles pour apporter leur aide.**

La bataille continue : le virus est toujours présent mais nous sommes armés pour le maîtriser. Nous connaissons nos forces et nos faiblesses. Nous savons prendre nos responsabilités parfois différentes des directives des services de l'Etat parce que, qui mieux que nous, connaît notre territoire et son fonctionnement ?

Chers concitoyens, les « réseaux sociaux » que j'ai appris à connaître pendant cette période m'ont montré votre large soutien.

Ceci n'a fait que confirmer ce que j'ai découvert il y a presque 45 ans : ce qui fait l'âme de Chaingy, ce sont ses habitants.

Bonnes vacances.

Jean Pierre Durand



SOMMAIRE

Présentation du Conseil Municipal	P. 3 à 5
Dossier budget	P. 6 et 7
Travaux	P. 8

Note de la rédaction : Les élections municipales puis le confinement ont comme partout bousculé l'organisation de notre commune. Notre numéro de printemps a laissé la place à la communication de crise, et notre numéro d'été arrive dans vos boîtes aux lettres plus tard que d'habitude. La mise en sommeil des activités associatives et l'annulation de nombreuses manifestations municipales le rendent aussi plus léger. Enfin, les incertitudes subsistant quant aux conditions de notre rentrée de septembre, vous ne retrouverez votre Chaingy Echos qu'à la mi-octobre. Merci de votre compréhension et de votre fidèle lecture.

Responsable du Bulletin Municipal :

Jean Pierre Durand

Commission Information :

Clarisse CARL, Benjamin BESSONE, Hervé BRACQUEMOND, Pascaline DEVIGE, Michel FAUGOUIN, Chantal PUÉ, Christine FRAMBOISIER.

Rédaction, documentation et diffusion :

Mairie de Chaingy - Revue officielle d'informations municipales diffusée gratuitement - Reproduction et vente interdites - Dépôt légal juillet 2020.

Conception et réalisation :

Agence LOUIS XIV - Crédits photographiques : photos Mairie et Franck Cribier.

La mairie de Chaingy a choisi d'imprimer ce document sur papier issu de forêts gérées durablement.

CHAINGY, MA VILLE

Conseil Municipal 2020-2026

ORGANIGRAMME DES ÉLUS

2020 2026



Jean-Pierre DURAND
Maire



Michel
FAUGOUIN



Jocelyne
GASHAUD



Bruno
CHESNEAU



Clarisse
CARL



Evelyne
GODARD



Brigitte
BOUBAULT



Hervé
BRACQUEMOND



Chantal
PUË



Jean-Christophe
DURU



Manuel
LOBATO



Isabelle
HERMELN



Patrick
COLLADANT



Pascaline
DEVIGE



Anne
BABIN



Christine
FRAMBOISIER



Olivier
BEAUDET



Gregory
LE BAGOUSSE



Laura
ALIPAZ



Nathalie
VAMPOUCHE



Octavie
ONRAEDT



Jessy
FOISONN



Frédéric
DIAS



Maxime
BEZÉ



Stéphanie
JOLLIVET



Benjamin
BESSONE



Charles
TETU

CHAINGY, MA VILLE

Conseil Municipal 2020-2026



4

COMPOSITION DES COMMISSIONS

• **Commission Vie Culturelle et associative, fêtes et cérémonies : Vice-président : Michel FAUGOUIN**

Membres élus : 9 membres

Michel FAUGOUIN, Anne BABIN, Olivier BEAUDET, Maxime BEZÉ, Christine FRAMBOISIER, Jocelyne GASCHAUD, Grégory LE BAGOUSSE, Chantal PUÉ, Nathalie VAMPOUCHE.

• **Commission Sécurité, Vie professionnelle : Vice-président : Michel FAUGOUIN**

Membres élus : 10 membres

Michel FAUGOUIN, Benjamin BESSONE, Hervé BRACQUEMOND, Clarisse CARL, Frédéric DIAS, Evelyne GODARD, Grégory LE BAGOUSSE, Manuel LOBATO, Jean-Christophe DURU, Bruno CHESNEAU.

• **Commission Finances : Vice-présidente : Clarisse CARL**

Membres élus : 11 membres

Clarisse CARL, Laura ALIPAZ, Olivier BEAUDET, Hervé BRACQUEMOND, Patrick COLLADANT, Jean-Christophe DURU, Michel FAUGOUIN, Jocelyne GASCHAUD, Stéphanie JOLLIVET, Grégory LE BAGOUSSE, Bruno CHESNEAU.

• **Commission Communication : Vice-présidente : Clarisse CARL**

Membres élus : 7 membres

Clarisse CARL, Benjamin BESSONE, Hervé BRACQUEMOND, Pascaline DEVIGE, Michel FAUGOUIN, Chantal PUÉ, Christine FRAMBOISIER.

• **Commission Aménagement du Territoire, Environnement, Transports : président : Jean Pierre DURAND**

Membres élus : 16 membres

Anne BABIN, Maxime BEZÉ, Brigitte BOUBAULT, Hervé BRACQUEMOND, Patrick COLLADANT, Pascaline DEVIGE, Frédéric DIAS, Jean-Christophe DURU, Michel FAUGOUIN, Jessy FOISON, Christine FRAMBOISIER, Evelyne GODARD, Octavie ONRAEDT, Charles TETU, Nathalie VAMPOUCHE, Bruno CHESNEAU.

Christine FRAMBOISIER est désignée conseillère municipale déléguée à l'Environnement.

• **Commission Travaux : Vice-président : Bruno CHESNEAU**

Membres élus : 11 membres

Bruno CHESNEAU, Patrick COLLADANT, Michel FAUGOUIN, Christine FRAMBOISIER, Manuel LOBATO, Chantal PUÉ, Octavie ONRAEDT, Hervé BRACQUEMOND, Clarisse CARL, Charles TETU, Maxime BEZÉ.

CHAINGY, MA VILLE

Conseil Municipal 2020-2026

• Commission Vie quotidienne Vice-présidente :

Jocelyne GASCHAUD

Membres élus : 14 membres

Jocelyne GASCHAUD, Laura ALIPAZ, Anne BABIN, Olivier BEAUDET, Benjamin BESSONE, Brigitte BOUBAULT, Pascaline DEVIGE, Michel FAUGOUIN, Jessy FOISNON, Isabelle HERMELIN, Stéphanie JOLLIVET, Octavie ONRAEDT, Charles TETU, Bruno CHESNEAU.

Olivier BEAUDET est désigné conseiller municipal délégué au Conseil de Jeunes.

• Commission Restaurant scolaire Vice-présidente :

Jocelyne GASCHAUD

Membres élus : 4 membres

Jocelyne GASCHAUD, Brigitte BOUBAULT, Isabelle HERMELIN, Stéphanie JOLLIVET.

• Commission Centre Communale d'Action Sociale

Vice-présidente : Brigitte BOUBAULT

Jean Pierre DURAND, Brigitte BOUBAULT, Christine FRAMBOISIER, Evelyne GODARD, Isabelle HERMELIN.

• Commission d'appels d'offres

Membres titulaires :

Michel FAUGOUIN, Bruno CHESNEAU, Clarisse CARL, Hervé BRACQUEMOND, Jean-Christophe DURU.

Membres suppléants :

Chantal PUÉ, Manuel LOBATO, Patrick COLLADANT, Christine FRAMBOISIER, Laura ALIPAZ.

• Comité Technique (CT) et Comité D'Hygiène, de Sécurité et des conditions de travail (CHSCT) (futur Comité Social Territorial CST)

Membres titulaires :

Michel FAUGOUIN, Laura ALIPAZ, Clarisse CARL.

Membres suppléants :

Isabelle HERMELIN, Patrick COLLADANT, Grégory LE BAGOUSSE.

• Commission de contrôle des listes électorales

Conseiller municipal : Charles TETU.

• Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS)

Délégué : Michel FAUGOUIN.

• Commission d'Admission de la Structure Multi Accueil (SMA)

Elle est composée :

- De l'adjoint(e) à l'enfance et d'un élu suivant la disponibilité
- De la Directrice Générale des Services
- De la Directrice de la Structure Multi Accueil
- De la responsable administrative de la Structure Multi Accueil
- Du Médecin référent de la Structure Multi Accueil

Représentant :

Jocelyne GASCHAUD et un élu en fonction des disponibilités.



DÉLÉGUÉS AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

• Désignation d'un membre à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Membre titulaire :

Jean Pierre DURAND.

Membre suppléante : Stéphanie JOLLIVET.

• Désignation d'un représentant au sein de l'Office de Tourisme des Terres du Val de Loire

Membre titulaire : Michel FAUGOUIN.

• CISP (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) et ADAPI (Association pour le Développement des Actions de Prévention Intercommunales)

Représentants de la Commune :

Olivier BEAUDET, Pascaline DEVIGE, Jocelyne GASCHAUD.

• PETR (Pôle Equilibre Territorial et Rural du Pays Loire Beauce)

Représentant titulaire : Jean Pierre DURAND.

Représentant suppléant : Michel FAUGOUIN.

• Désignation des représentants au sein du comité consultatif restreint de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin

Membre titulaire : Christine FRAMBOISIER.

Membre suppléant : Pascaline DEVIGE.

• Désignation d'un membre du Conseil municipal au sein de la Commission de Suivi de Site (CSS) pour le centre de stockage de déchets non dangereux de Bucy Saint Liphard

Représentant : Christine FRAMBOISIER.

• Correspondant défense

Correspondant : Michel FAUGOUIN.

• Conseil d'administration du Collège Nelson Mandela

Membre titulaire : Jocelyne GASCHAUD.

• Désignation des représentants à Approlys Centr'Achats

Représentant titulaire : Michel FAUGOUIN.

Représentant suppléant : Hervé BRACQUEMOND.

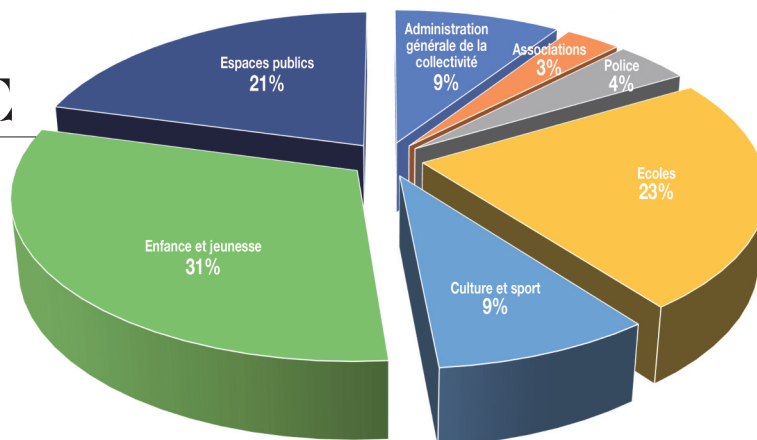
Compte administratif 2019

Adopté par les membres du Conseil Municipal lors de sa séance du 12 mars 2020, le compte administratif est un document comptable qui indique les réalisations effectives de l'année budgétaire 2019. Le résultat de clôture s'élève à 600 054,63 € et correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. La section d'investissement dégage un excédent de 522 564,02 €.

Le résultat de clôture du compte administratif pour 2019 s'élève à un montant excédentaire de 600 054 €. Ce montant était en 2018 de 569 498 €.

L'ensemble des charges de fonctionnement réellement dépensées a légèrement diminué par rapport à 2018, grâce surtout à la baisse des charges à caractère général. La capacité d'autofinancement reste attractive puisqu'elle se chiffre à environ 825 000 €. Ce maintien de la capacité d'autofinancement pour les années à venir est une priorité. Elle assure une situation financière favorable et permet de rembourser le capital des emprunts et de continuer d'investir.

En matière d'investissement, l'année 2019 a été de nouveau marquée par une pause des opérations d'équipement dépensées (comme pour 2018). En effet, un montant de 706 002 € a été payé. A titre de comparaison, entre 2014 et 2017 une somme moyenne de 1 994 000 € avait été réalisée. Ces pauses (2018 et 2019) étaient nécessaires afin de reconstituer un fonds de réserves pour permettre de financer les équipements pour le nouveau mandat, sans accentuer l'endettement qui s'élève à fin 2019 à 3 002 722 €. Début 2020, cet endettement est dans la moyenne des strates des communes similaires à celle de notre collectivité.



Section de fonctionnement

DEPENSES

3 847 931 €

Charges à caractère général (électricité, chauffage, entretien, Communication, prestataires extérieurs, fournitures diverses etc.)	955 723 €
Charges de personnel	2 182 021 €
Atténuation de produits	156 857 €
Autres charges de gestion courante (subventions aux associations etc.)	193 712 €
Charges financières	95 442 €
Charges exceptionnelles	2 200 €
Opérations d'ordre entre section :	
Amortissements des immobilisations	261 976 €

RECETTES

4 447 985 €

Atténuation de charges	25 336 €
Produits des services	524 391 €
Impôts et taxes	3 162 574 €
Dotations et subventions	630 302 €
Autres produits de gestion courante	47 480 €
Produits exceptionnels	20 915 €
Opérations d'ordre entre section	36 987 €

Résultat de fonctionnement exercice 2019

+ 600 054 €

Section d'investissement

DÉPENSES

1 033 527 €

Opérations d'équipements	706 002 €
Dont principalement :	
Travaux de voirie	138 598 €
Fin des travaux rue de la Groupe	67 320 €
Préaux école élémentaire	49 698 €
Fin des travaux Cerisaie	41 000 €
Feux tricolores	39 995 €
Eclairage public	34 309 €
Remboursement du capital des emprunts	258 195 €
Opérations d'ordre entre section	36 987 €
Opérations pour le compte d'un tiers (CCTVL)	32 343 €

RECETTES

1 556 091 €

Dotations, Fonds divers, Réserves	1 081 909 €
Subventions d'équipement	179 863 €
Opérations d'ordre entre section	261 976 €
Opérations pour le compte d'un tiers (CCTVL)	32 343 €

Résultat d'investissement exercice 2019

+ 522 564 €

Orientations budgétaires 2020

Adopté par les membres du Conseil Municipal lors de sa séance du 12 mars 2020, le budget primitif est un document comptable qui indique les prévisions de dépenses à effectuer pour 2020. Cet ensemble de dépenses est équilibré par un ensemble de prévisions de recettes.

Pour 2020, d'importantes dépenses en matière de voiries et de bâtiments sont prévues. Un budget d'environ 2 250 000 € devrait être consacré à ces investissements. La réalisation d'une piste cyclable entre Prenay et le bourg de Chaingy, et l'extension de l'école élémentaire, en sont les principales (environ 40%).

Le financement serait assuré grâce à l'autofinancement dégagé en fonctionnement, l'attribution de subventions d'équipements, du Fonds de Compensation de la TVA, du produit de la taxe d'aménagement et des réserves accumulées des années antérieures. Par contre, le budget 2020 s'équilibre grâce à un emprunt prévu à hauteur de 454 867 €.

Il est rappelé que suite à la décision du gouvernement d'exonérer progressivement les contribuables en matière de la taxe d'habitation, sur une période de 3 années qui a débuté en 2018, pour 2020, à priori, la collectivité n'est pas impactée financièrement pour cette réforme. Pour information, au niveau national, le taux des contribuables exonérés se situe à environ 80 %. Pour la commune de Chaingy, ce taux est d'environ 70 %.

Enfin, les membres du Conseil Municipal ont décidé de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux pour 2020 (taxe d'habitation, taxe foncière des propriétés bâties et non bâties). Par contre, les bases augmenteront de 1,2 % pour les propriétés bâties, en fonction du taux d'inflation pour l'année 2019. Cette revalorisation a été instaurée par l'Etat en 2018.

Section de fonctionnement

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 4 390 600 €

Charges à caractère général (électricité, chauffage, entretien, communication, prestataires extérieurs, fournitures diverses, etc..)	1 105 320 €
Charges de personnel	2 269 050 €
Atténuation de produits	156 900 €
Autres charges de gestion courante (Dont subventions aux Associations : 105 000 €)	227 810 €
Charges financières	88 000 €
Charges exceptionnelles	2 600 €
Dépenses imprévues	15 250 €
Virement à la section d'investissement	251 020 €
Opérations d'ordre entre section (amortissements des immobilisations)	274 650 €

RECETTES PRÉVISIONNELLES 4 390 600 €

Atténuation de charges	34 700 €
Produits des services	515 600 €
Impôts et taxes	3 123 000 €
Dotations et subventions	596 100 €
Autres produits de gestion courante	48 450 €
Produits exceptionnels	13 250 €
Opérations d'ordre entre section	59 500 €

Section d'investissement

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 3 062 000 €

Opérations d'équipements	2 654 080 €
Dont principalement :	
Extension de l'école élémentaire	500 000 €
Piste cyclable Prenay-Chaingy	408 000 €
3 ^{ème} tranche de la rue des Cigales	321 236 €
Extension du Centre de secours	320 000 €
Rue de la Haire	312 499 €
Cabinet dentaire	200 000 €
Divers travaux de voirie	140 000 €
Divers équipements pour les services	88 606 €
Eclairage liaison douce Prenay	57 000 €
Aménagement d'un local associatif	47 500 €
Remboursement du capital des emprunts	263 100 €
Autres diverses dépenses (dont imprévues)	84 920 €
Dépenses assainissement pour le compte d'un tiers : CCTVL	400 €
Opérations d'ordre entre section	59 500 €

RECETTES PRÉVISIONNELLES 3 062 000 €

Résultat d'excédent reporté 2019	936 149 €
Subventions d'équipement	284 850 €
Emprunts & Dettes	454 867 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	600 054 €
Fonds de Compensation TVA	100 010 €
Taxe d'aménagement	150 000 €
Autres diverses recettes	10 000 €
Virement de la section de fonctionnement	251 020 €
Opérations d'ordre entre section	274 650 €
Recettes assainissement pour le compte d'un tiers : CCTVL	400 €

CHAINGY, MA VILLE

Travaux

Chaingy : une ville fière de son engagement pour la circulation douce dans les espaces communaux !

Chaingy est une commune dynamique possédant de nombreux équipements sportifs, culturels et à destination des jeunes : gymnase, Polyèdre, Bâtiment Loisirs Jeunesse, crèche, écoles et un collège partagé avec Saint-Ay.

Si Chaingy garde encore son identité de « grand village », elle se transforme au fil du temps en petite ville où sans conteste il fait bon vivre !

Un schéma cyclable dans le centre bourg

La pratique du vélo s'est très largement développée, grâce notamment à de nombreux travaux (centre bourg, collège...) qui ont vu le jour années après années permettant d'avoir un solide « réseau doux » composé de voies vertes, pistes partagées et pistes cyclables offrant à tous un déplacement propre en toute sécurité.



Malgré son caractère dit « rural » Chaingy est toujours dans la modernité



Située aux portes de la Métropole, son territoire est vaste et se compose de plusieurs hameaux. Le hameau de Prenay est depuis le printemps 2020 relié par une liaison douce distincte de la route. Ce nouveau tronçon de 2 kilomètres permet aux piétons et cyclistes de facilement traverser d'est en ouest la ville et aux collégiens de Prenay de se déplacer de façon autonome et sécurisée. Grâce à ce nouvel aménagement, Chaingy offre l'opportunité à tous de se déplacer facilement que l'on vive en centre bourg ou sur les extérieurs.



Afin de limiter la consommation d'énergie sur son territoire, la commune a innové en équipant la nouvelle piste cyclable de candélabres alimentés par l'énergie solaire. Cette installation fait de la liaison Prenay-Chaingy la plus grande piste cyclable solaire du Département du Loiret et même de la Région Centre !

Un projet initié par le Conseil de Jeunes



La création de la piste cyclable entre le Bourg de Prenay et Chaingy est le premier projet proposé unanimement et naturellement par le Conseil de Jeunes lors de son élection fin 2018. Marion, Anaé, Camille, Matthieu et Bastien ont fièrement inauguré le tronçon avec le Maire de Chaingy et la présidente de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.



Vous êtes nombreux à poser la question !
Pourquoi cette petite « virgule » à l'entrée de la voie douce ?
Tout simplement pour suivre la forme de la chaussée.



Retrouvez à chaque parution, les principaux dossiers étudiés par les conseillers municipaux de votre commune. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les procès verbaux de chaque conseil municipal sur www.chaingy.fr dans l'onglet « le conseil municipal » puis « comptes rendus ».